

POSTES D'ANIMATEURS DES TEMPS D'ACCUEILS PÉRISCOLAIRES H / F

Nous recherchons des animatrices/animateurs périscolaires pour l'année scolaire 2019/2020.

Au sein d'une équipe en place, **vous aurez en charge l'accueil d'enfants, la mise en œuvre d'animations périscolaires et éventuellement l'encadrement d'un groupe d'enfants sur le temps de restauration scolaire.**

Les accueils périscolaires sont ouverts, **pendant le temps scolaire**, du lundi au vendredi de 15 h 45 à 18 h 15, **sauf le mercredi.**

Le temps de restauration est ouvert, **pendant le temps scolaire**, du lundi au vendredi de 11 h 30 à 13 h 30, **sauf le mercredi.**

Description de l'activité :

Assurer la fonction d'animatrice/animateur périscolaire dans une des 17 écoles situées sur le territoire de la Ville d'Oyonnax :

- Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des temps périscolaires (accueils, mercredis de loisirs ou restauration scolaire).
- Construire des projets d'animation répondant aux objectifs du projet pédagogique (préparation, réalisation et évaluation).
- Mettre en œuvre des animations en se donnant les moyens nécessaires à leur réalisation et en aménageant les espaces pour garantir la sécurité de chacun.
- Participer et enrichir la vie de l'équipe d'animation.
- Participer activement à toutes les réunions d'équipe.
- Favoriser les relations avec les enfants, l'école et les familles.
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie.
- Savoir gérer les conflits au sein d'un groupe d'enfants et être garant des règles de vie.

Assurer la fonction d'animatrice/animateur soit en maternelle, en élémentaire, ou sur le temps de midi en période scolaires :

- Encadrer un groupe d'enfants au sein d'un restaurant scolaire.
- Développer la notion de goût et apprendre aux enfants à bien manger.
- Construire une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit individuelle ou collective.
- Concevoir, encadrer et animer des activités récréatives auprès des enfants.
- Veiller au respect des règles de vie et d'hygiène.
- Rendre les enfants autonomes.
- Être en cohérence entre le discours et les actions en direction des enfants : être source d'exemple en termes d'attitude et de démarche.

Liaisons fonctionnelles (internes et externes) :

- Travail en partenariat avec le coordinateur et le service éducation de la Mairie.
- Relations avec les familles, les enfants et l'équipe enseignante.
- Relation avec les associations locales et l'ensemble des services municipaux.

Compétences et technicités exigées par le poste :

- Connaissance de la réglementation des **A.C.M. (Accueils Collectifs de Mineurs)**.
- Motivation, dynamisme et esprit d'équipe,
- Patience, disponibilité, écoute des enfants,
- Sens des responsabilités, initiative, créativité,
- Avoir le sens du service public,
- Capacité à animer des groupes d'enfants,
- Savoir rendre compte,
- Bonnes connaissances du public accueilli, des techniques d'animation et de la réglementation en vigueur,
- Faculté d'adaptation,
- Polyvalence dans la proposition d'activités variées,
- Bonne organisation,
- Sens du relationnel,
- Ponctualité

Spécificités du poste :

- Pas de diplômes exigé mais une expérience auprès d'enfants, le BAFA ou le CAP "Petite Enfance" serait un plus.
- Congés à prendre obligatoirement pendant les vacances scolaires
- Le lieu d'affectation de travail n'est pas définitif, pour des raisons de service la collectivité se réserve le droit de procéder au changement de secteur d'écoles.
- Titulaire du permis B et véhiculé

Conditions financières :

- Rémunération sur le grade d'Adjoint d'Animation : 10,07 € brut de l'heure
- Postes à **18 h 25 mn** et à **11 h par semaine scolaire**.

Candidature avec C.V. à adresser à :

Monsieur le Maire
126 rue Anatole France
B.P. 817
01108 OYONNAX CEDEX

ou par courrier électronique à : francoise.blanc@oyonnax.fr

Renseignements auprès de Monsieur Sébastien DEBATISSE, responsable du dispositif éducatif jeunesse, au 04.74.77.00.06

Date limite d'envoi de candidature : 19 JUILLET 2019 pour des entretiens la semaine du 22 au 26/07.

Présence obligatoire le jeudi 29 août 2019 pour le séminaire de rentrée.